

Liste des aides techniques prises en charge au titre de l'APA (au 18/04/18)

Habillage/déshabillage	Tarif max remb.	Préconisateur
Chausse-pied à long manche	10,00 €	TS
Enfile-bas de contention	20,00 €	TS

Toilette et Soins du corps	Tarif max remb.	Préconisateur
Peigne/Brosse à long manche	10,00 €	TS
Fauteuil de douche à roulettes	500,00 €	Ergo
Tabouret, chaise de douche, strapontin de douche	100,00 €	Ergo
Planches de bain	50,00 €	Ergo
Siège de bain élévateur	700,00 €	Ergo
Siège de bain pivotant	100,00 €	Ergo
Tapis de bain, tapis de douche et bandes antidérapantes	10,00 €	TS
Brancards ou tables de douches	1 500,00 €	Ergo
Eponge, gant de toilette ou brosse à long manche	10,00 €	TS
Brosse-éponge pour les pieds (à fixer au sol)	20,00 €	TS
Bac à shampoing	30,00 €	TS

Transferts	Tarif max remb.	Préconisateur
Planche de glissement, planche de transfert et disque de transfert	70,00 €	Ergo
Guidon de transfert	70,00 €	Ergo
Ceinture de transfert	70,00 €	Ergo
Cales rehausse-meubles, lot de 4 (pour lit, fauteuil, canapé...)	30,00 €	TS
Barre de redressement au lit	50,00 €	TS
Poignée d'aide aux transferts dans le véhicule (exemple: handibar)	50,00 €	Ergo
Fauteuil releveur	500,00 €	Ergo

Elimination	Tarif max remb.	Préconisateur
Cadre de toilettes non fixé au bati	50,00 €	TS
Rehausse-WC, avec ou sans accoudoirs	50,00 €	TS
Urinal pour homme ou femme	10,00 €	TS

Prise et préparation des repas	Tarif max remb.	Préconisateur
Couvert ergonomique, à l'unité (sauf couteau fourchette ou couteau pliant car PEC LPPR)	10,00 €	Ergo
Gobelet à bec	10,00 €	Ergo
Gobelet 2 anses	10,00 €	Ergo
Assiette ergonomique ou rebord d'assiette	15,00 €	TS
Ouvre-boite électrique	15,00 €	TS
Ouvre-bouteille avec préhension facilitée manuel	10,00 €	TS
Ouvre-bouteille électrique	15,00 €	TS
Eplucheur automatique	20,00 €	TS
Balance parlante	15,00 €	TS
Set antidérapant	20,00 €	TS
Desserte de cuisine	100,00 €	TS
Table de lit	100,00 €	TS

Sécurisation du logement	Tarif max remb.	Préconisateur
Rampe d'accès portable	300,00 €	Ergo
Rampe de seuil de porte (à l'unité/par lot)	30€ / 300€	Ergo
Barre d'appui (fixe ou à ventouses)	30,00 €	TS
Lampe à variation d'intensité (pour balisage nocturne par exemple)	50,00 €	TS
Bande adhésive phosphorescente	30,00 €	TS
Bande adhésive antidérapante	30,00 €	TS
Téléalarme (acquisition)	150,00 €	TS

Aides pour palier les déficiences sensorielles	Tarif max remb.	Préconisateur
Montre parlante	50,00 €	TS
Réveil à gros chiffres	50,00 €	TS
Téléphone à grosses touches	20,00 €	TS

Divers	Tarif max remb.	Préconisateur
Pince à long manche	10,00 €	TS
Tourne-clé	10,00 €	TS
Chariot pour faire ses courses	150,00 €	TS
Boîte à clés	50,00 €	TS
Tabouret et siège réglable en hauteur avec assise en proclive	100,00 €	Ergo

A placer dans "hors nomenclature":

Domotique	Tarif max remb.	Préconisateur
Portail électrique	Limite plafond GIR	Ergo
Volet électrique		Ergo
Eclairage automatique		Ergo

Aides pour palier une déficience auditive (hors procédure)	Tarif max remb.	Préconisateur
Audioprothèses	Limite plafond GIR	Sur pièces*

Nombre de réconisations par un ergothérapeute:	20
Nombre de préconisations par un travailleur social:	33

Nombre total d'aides techniques inscrites sur la liste APA:	53
---	----

* Pièces nécessaires pour la prise en charge des audioprothèses:

- 1) Prescription médicale
- 2) Audiogrammes, tonaux et vocaux
- 3) Document mutuelle indiquant le montant qu'elle prend en charge

Interprétation des audiogrammes (critères inspirés de ceux de la PCH):

Perte auditive moyenne bilatérale inférieure à 70 dB sur l'audiogramme tonal: voir audiogramme vocal

____ Sur audiogramme vocal, si niveau de compréhension inférieur à 100% à 70 dB: éligible

Perte auditive moyenne bilatérale supérieure à 70 dB sur l'audiogramme tonal: éligible

La perte auditive moyenne doit être calculée sur les fréquences suivantes: 500, 1000, 2000, 4000Hz

En cas de perte auditive asymétrique entre les deux oreilles (différence de 15 dB minimum sur les audiogrammes tonaux), la perte auditive moyenne bilatérale doit être pondérée. Pour se faire, la perte auditive moyenne de la meilleure oreille est multipliée par 7; la perte auditive moyenne de la plus mauvaise oreille est multipliée par 3. La somme des valeurs obtenues est divisée par 10.